

Séminaire **RIVIÈRES & PLANS D'EAU**

28 MAI
2024
1^{er} JUIN



OPERATION D'EXTRACTION DES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DU CANAL DE BELLE PLAINE (Les Abymes)



Financé par





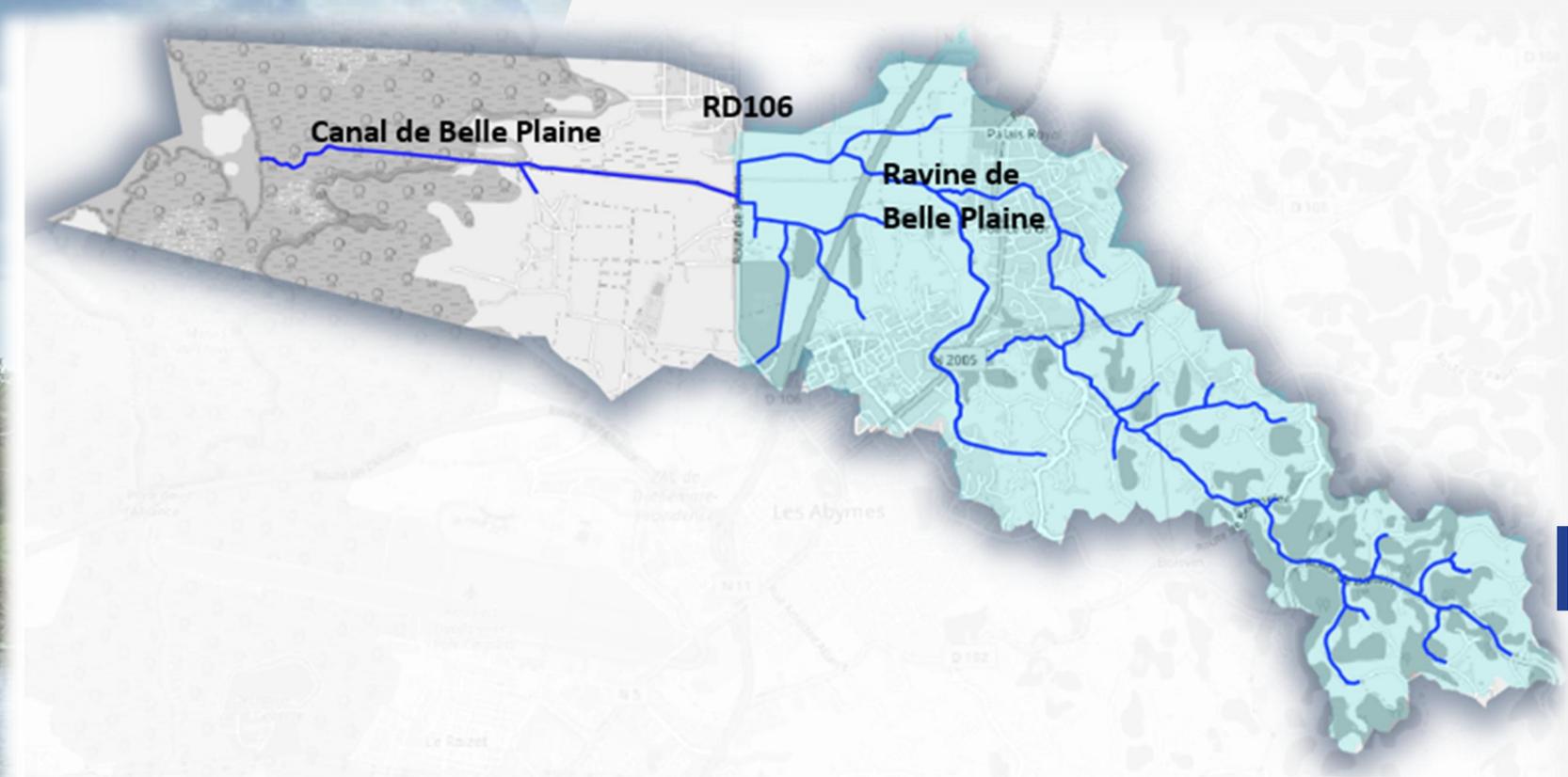
SOMMAIRE

- I. CONTEXTE
- II. OBJECTIFS
- III. INTERVENANTS
- IV. ESPECES
EXOTIQUES
ENVAHISSANTES
- V. METHODOLOGIE
- VI. ENTRETIEN
- VII. REVEGETALISATION



I. CONTEXTE

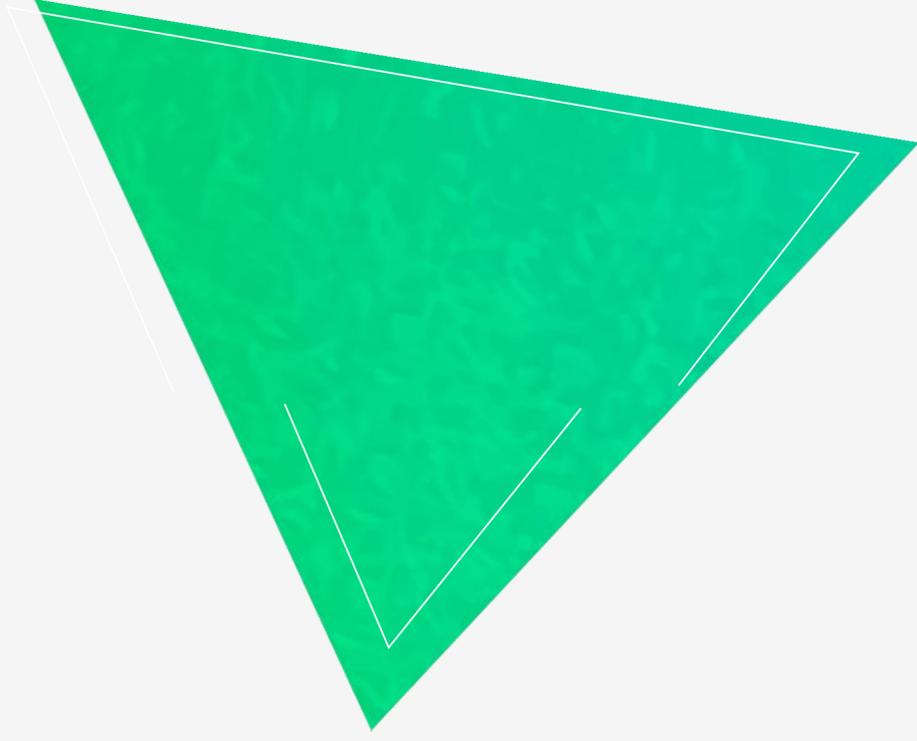
L'intervention de l'EPCI est réalisée au titre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) vis-à-vis de l'item n°8 visant à protéger et à restaurer des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.



I. CONTEXTE

Figure 1 - Bassin versant du Canal de Belle Plaine

Le canal de Belle Plaine est situé sur le territoire de la ville des Abymes, il est drainé par un bassin versant de l'ordre de 17 km².
En eau de manière permanente, il prend naissance à l'aval de la RD106 et arpenté la plaine des Abymes jusqu'à la mer sur un linéaire de 3,3 km.



I. OBJECTIFS

Les objectifs de cette opération sont de :

- Participer à la restauration de l'écosystème aquatique ;
- Contribuer au bon écoulement des eaux ;
- Permettre le développement d'activités nautiques douces de découverte écotouristiques du site de Taonaba.

III. INTERVENANTS

MOA : CAP EXCELLENCE

La Direction Générale Adjointe Développement Durable & Aménagement du Territoire

: Suivi des phases 1 à 4

La Direction Générale des Ressources Techniques

: Suivi des phases 5 à 6

LES PARTENAIRES TECHNIQUES

Etat (DEAL) :

- Propriétaire / gestionnaire du canal (DPF)
- Animateur de la stratégie de lutte contre les EEE

La Ville des Abymes : Gestionnaire du site de Taonaba

Conservatoire du Littoral : Propriétaire des parcelles voisines

Parc National : Site en amont du cœur de Parc

Office de l'eau de Guadeloupe : Suivi DCE

ONF / Département : REX opérations similaires

Phase 1 – Etat des lieux : Investigations par un BET, un botaniste et un ornithologue / analyses des polluants dans les végétaux, eaux et sols

Phase 2 – Concertation : Définition collective des contraintes et suggestions d'intervention à considérer et des procédures administratives

Phase 3 – Méthodologie d'intervention : Définition du protocole d'intervention

Phase 4 – Consultation des entreprises : Sur la base des cahiers des charges techniques + Suivi des travaux et des impacts sur le milieu

ENTREPRISES DE TRAVAUX

Phase 5 – Travaux d'extraction des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) : Réalisation des travaux d'extraction conformément à la méthodologie d'intervention préalablement défini et validé.

➔ **SATP AMIANTEX et ST ENVIRONNEMENT**

Phase 6 - Surveillance : Evaluation de l'impact des travaux par la réalisation d'un suivi faunistique et d'analyses de polluants in situ / Entretien 2 fois par mois pendant 6 mois

III. INTERVENANTS

LES PARTENAIRES FINANCIERS

33,33%

ETAT (AAP 2022 - OPÉRATION DE GESTION DE POPULATIONS EXOTIQUES ENVAHISSANTES - "OPÉRATIONS COUP DE POING")



27,33%

ETAT (AAP FRANCE RELANCE - BIODIVERSITÉ)



19,33%

OFFICE DE L'EAU



20%

CAP EXCELLENCE



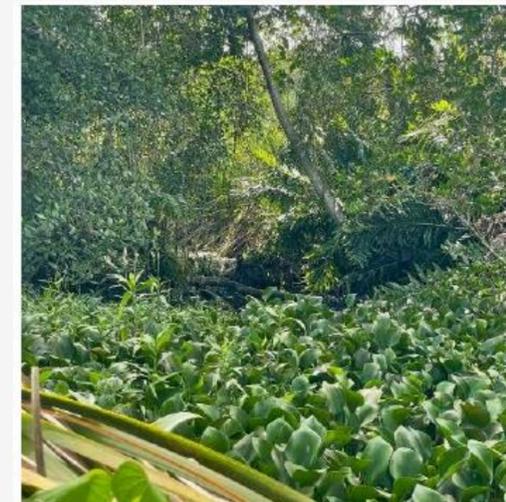
➔ **Montant total ≈ 300 k€**



IV. ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

TYPHA / JACYNTHES D'EAU

Une espèce EEE, aussi appelée Espèce Exotique Envahissante, est une espèce de plante, introduite volontairement ou non, par l'Homme, qui devient nuisible et menace la biodiversité locale et l'environnement là où elle s'est installée.

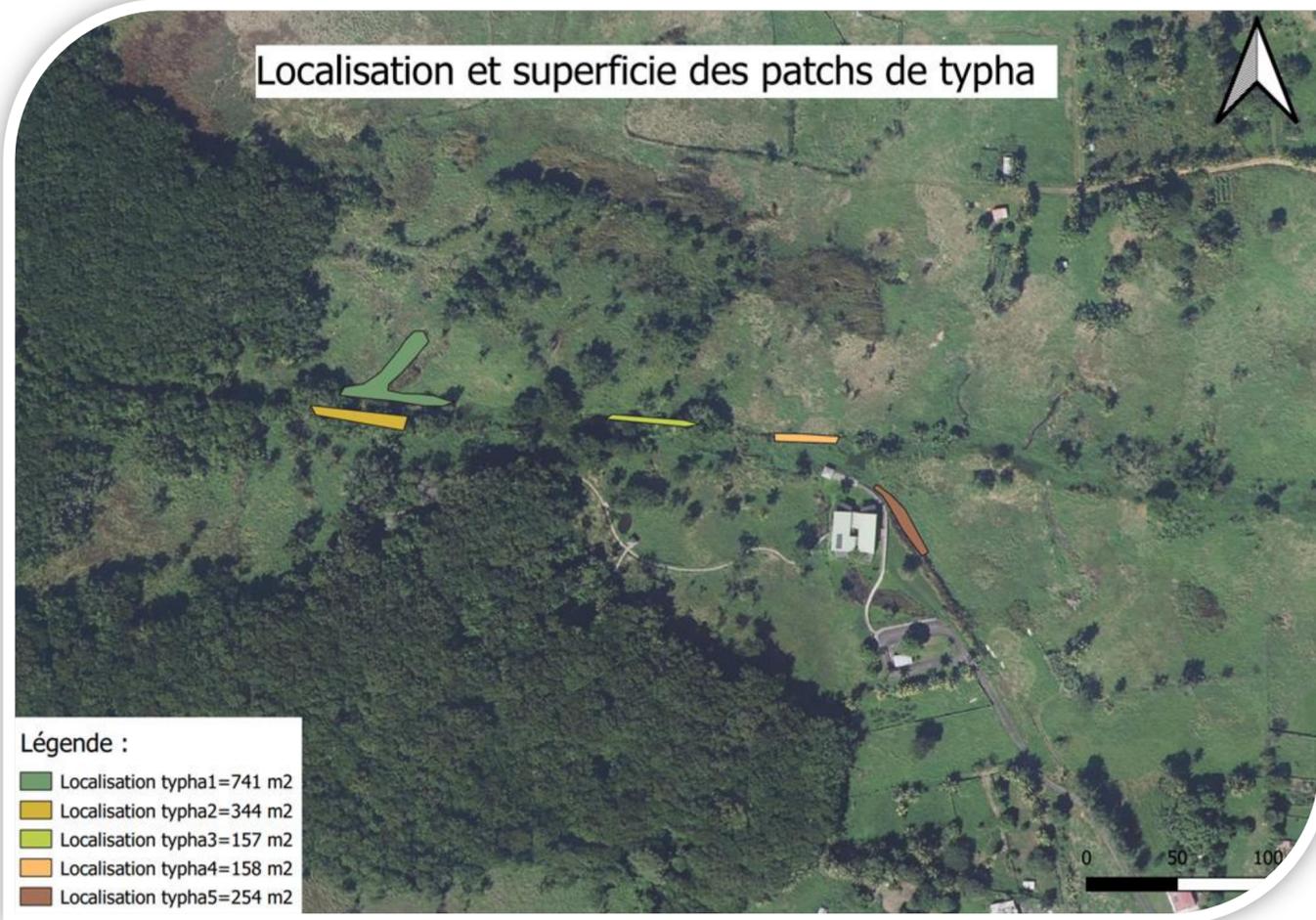


@M. Herteman

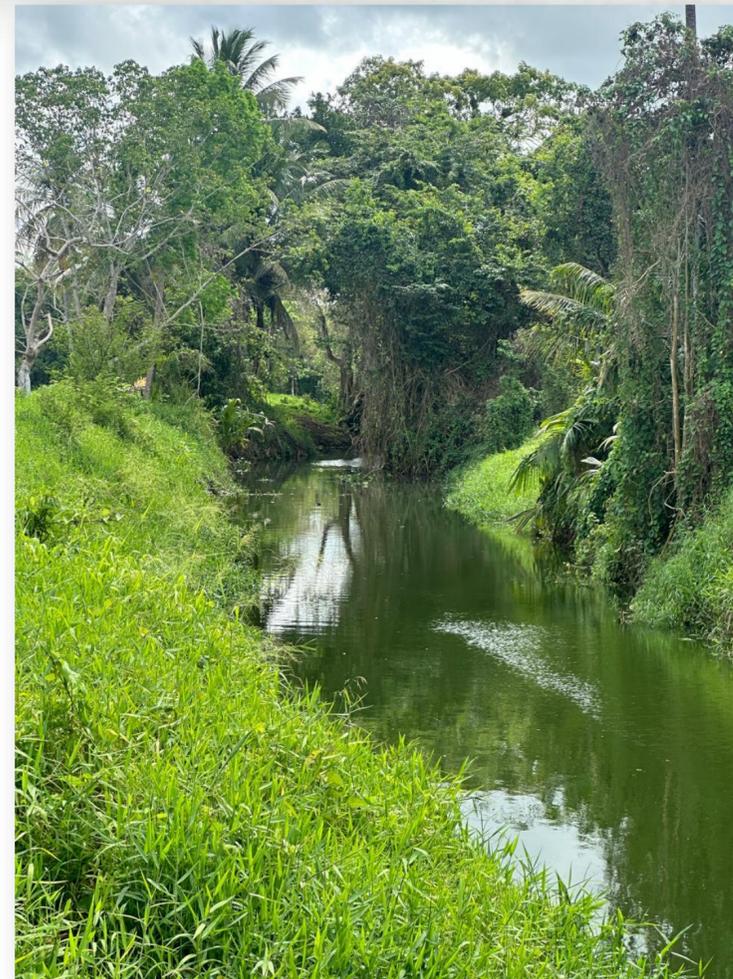
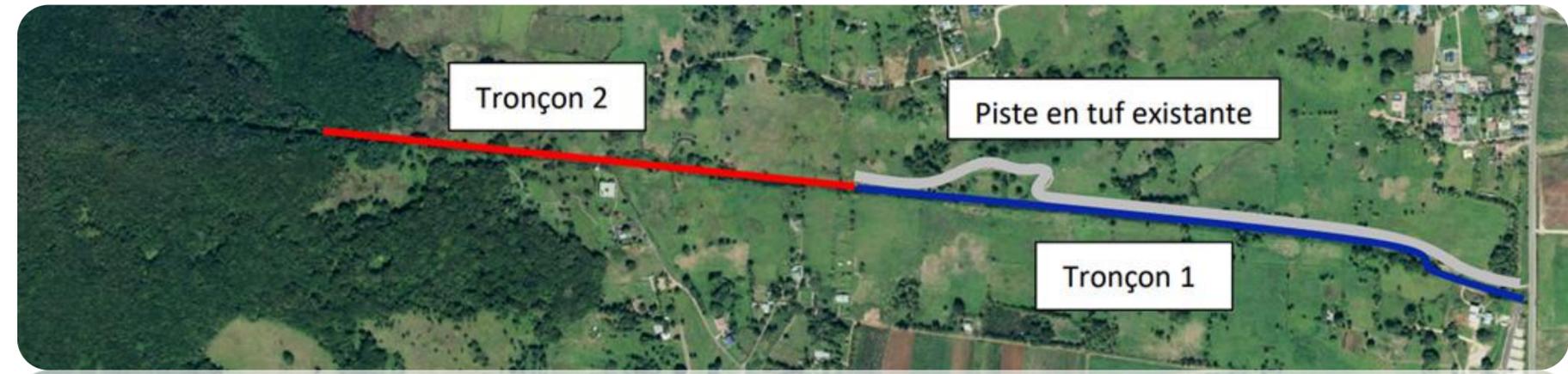


ETAT DES LIEUX

Localisation et superficie des patchs de typha



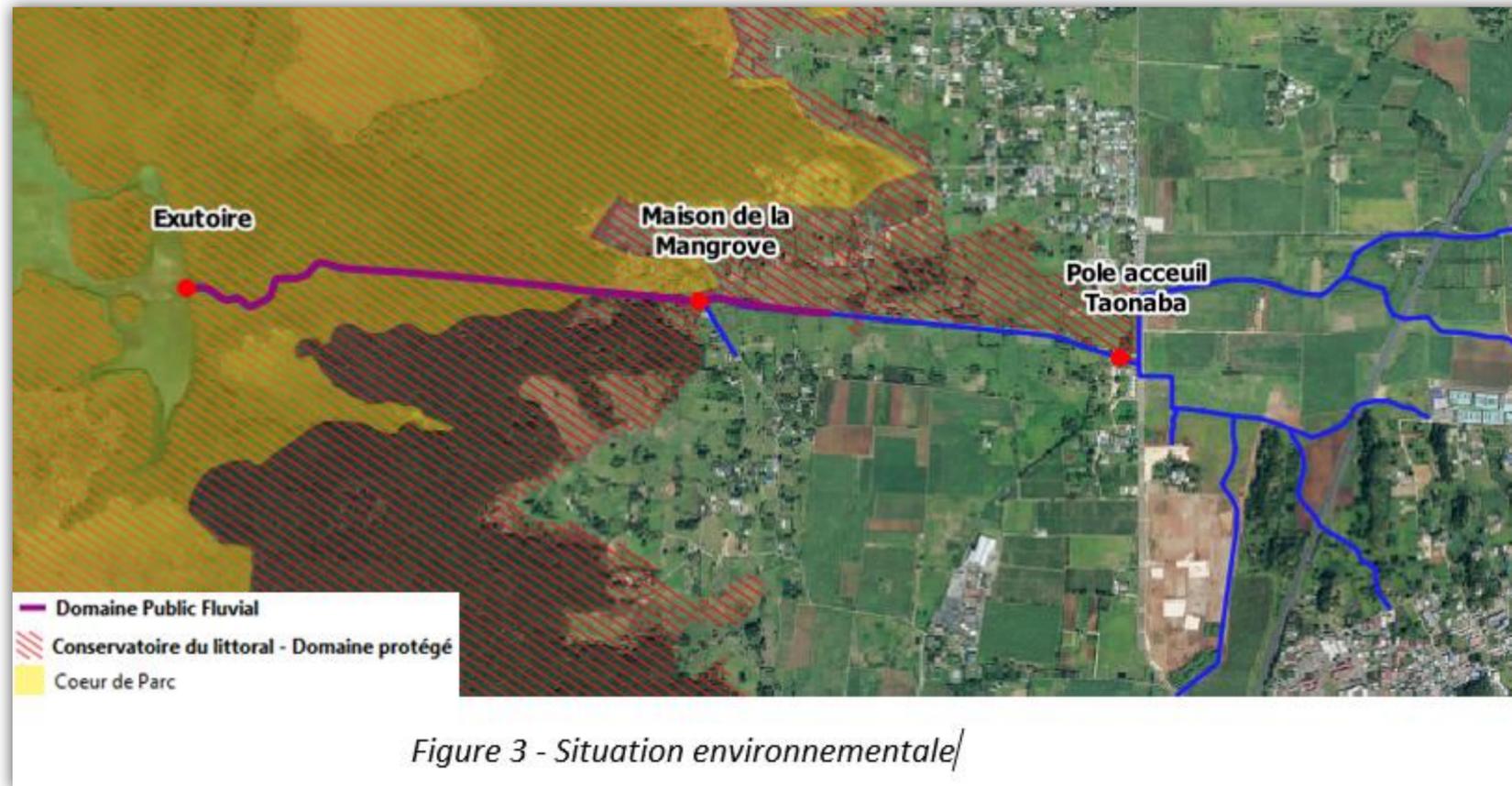
Localisation des jacinthes d'eau



ETAT DES LIEUX

Espèces à préserver

Contraintes environnementales

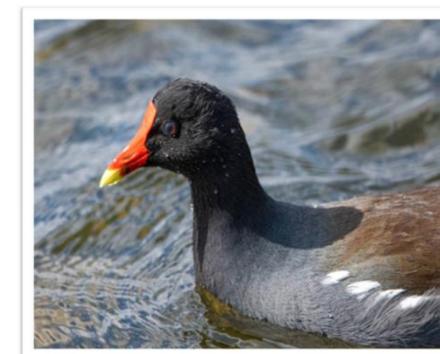


Trois grands types d'écosystème se succèdent du littoral vers l'intérieure des terres :

- La Mangrove
- La Foret marécageuse
- Les Zones Humides d'eau douce

N°	Nom Vernaculaire	Nom Scientifique	Statut de Protection (selon INPN) Commentaires
1	Fougère Dorée	<i>Acrostichum aureum</i>	Espèce menacée Protégée Liste rouge LC Caractéristique ZNIEEFF
2	Fougère Dorée	<i>Acrostichum danaeifolium</i>	Liste rouge : LC Caractéristique ZNIEEFF
3	Ti quinine, Hysope d'eau	<i>Bacopa monnieri</i>	Espèce menacée Protégée Liste rouge LC Caractéristique ZNIEEFF
4	Hydrocotyle à ombelle	<i>Hydrocotyle umbellata</i>	Espèce menacée Liste rouge VU Caractéristique ZNIEEFF
5	Famille des cypéracées en général	<i>Cypérus odoratus</i> <i>Cypérus ligaluris</i> <i>Cyperus sesquiflorus</i>	Espèce menacée Protégée Liste rouge LC Caractéristique ZNIEEFF
6	Herbe coupante	<i>Scleria secans</i>	Liste rouge LC
7	Mangle médaille	<i>Ptérocarpus officinalis</i>	Espèce menacée Protégée Liste rouge : NT Caractéristique ZNIEEFF

Note : LC : préoccupation mineur ; NT : Quasi menacée ; VU : vulnérable.



V. METHODOLOGIE

CONCERTATION

- Concertation des partenaires techniques et scientifiques :
 - A l'issue de la phase d'état des lieux
 - Lors de l'approbation de la méthodologie d'intervention
- Concertation des propriétaires fonciers :
 - A l'issue de l'approbation de la méthodologie d'intervention
 - Approbation de l'utilisation des voies d'accès (Domaine privé)
 - Autorisation d'intervenir sur le DPF
- Concertation de la Population



V. METHODOLOGIE

EXTRACTION JACINTHES D'EAU

- EXTRACTION
- TRANSPORT
- SECHAGE
- BROYAGE
- ENFOUISSEMENT



EXTRACTION TYPHA

- EXTRACTION FAUCARDAGE PARTIE AERIENNE DU TYPHA
- SÉCHAGE
- TRAITEMENT DE LA PARTIE RACINAIRE DU TYPHA A L'EAU SALÉE



Comment allons nous extraire le Typha?

Phase 1



Phase 2

Méthode d'Extraction expérimentale du typha en Guadeloupe



VI. ENTRETIEN



2024
Mars
2x par mois

2024
Avril
2x par mois

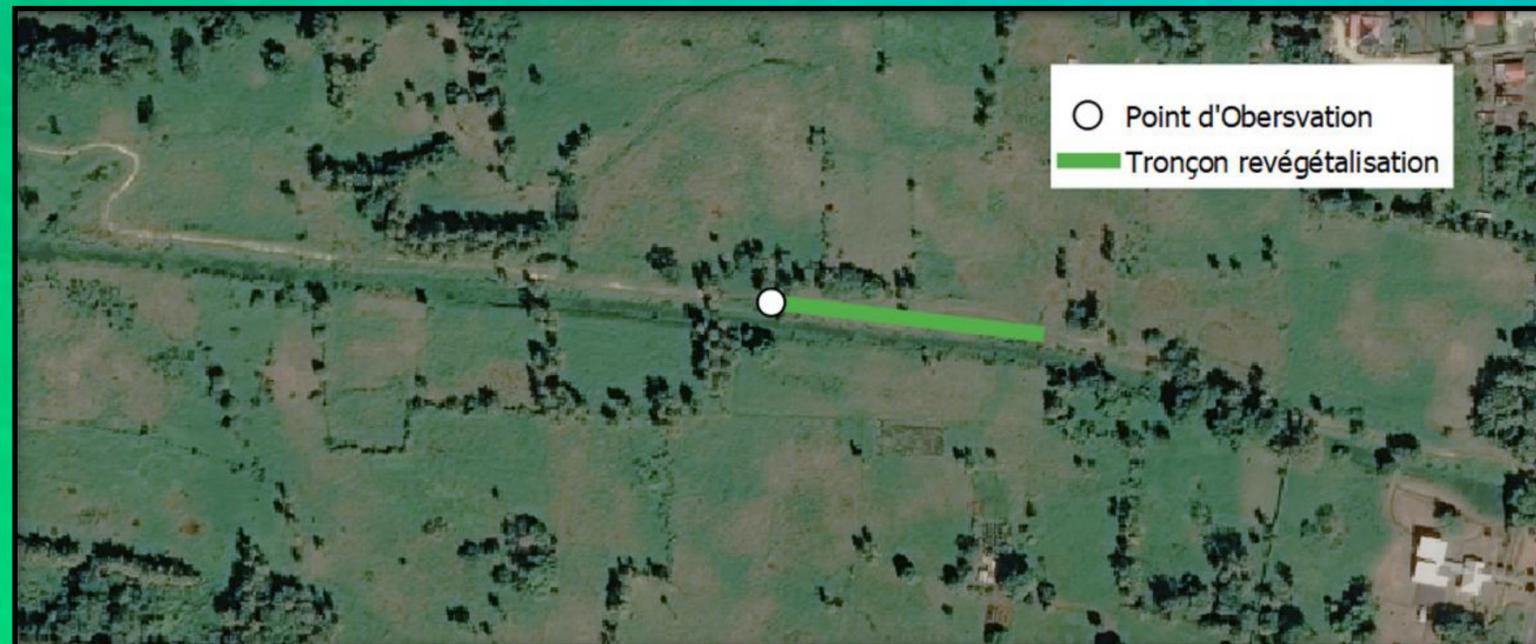


2024
Février
2x par mois

Protocole de surveillance et d'entretien :

- **Pour la Jacynthe d'eau** dans l'objectif d'empêcher la multiplication végétative : Repérage et extraction manuelle (2 fois / mois)
- **Pour le typha** dans l'objectif empêcher d'arriver à maturité, de fleurir et de se disperser : inspection et faucardage (2fois / mois – Hors période de fleuraison)

VII. REVÉGÉTALISATION



De manière durable, il est préconisé d'engager une renaturation des berges à l'aide d'espèces végétales ombrophiles pour :

- Limiter le développement des jacinthes qui affectionnent la lumière directe ;
- Améliorer l'oxygénation de l'eau

En partant du pôle accueil l'on retrouve un corridor boisé de couverture du canal de 100 mètres, afin d'avoir une continuité **les travaux de revégétalisation seront réalisés à la suite de celui-ci, afin d'ajouter 120 mètres** qui rejoindra ainsi le point d'observation installée par la ville des abymes dans le but de valoriser son intérêt

Séminaire **RIVIÈRES & PLANS D'EAU**

MERCI

DE VOTRE ATTENTION

